

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 02 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaients présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Laurence LEVEE

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Christian KERAUTRET, Jean-Yves HINAULT, Michaël BAUDET, Jean-Louis SENECHAU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Yann HAMON

Absents excusés Madame Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Angélique STEUNOU), Catherine PEPIN (pouvoir donné à Jean-Louis SENECHAU), Françoise GALLOUET (pouvoir donné à Malorie MEHEUST), Béatrice REDON (pouvoir donné à Guillaume HAMON), Marie-Noëlle MORISE (pouvoir donné à Jean BELLEC)

Secrétaire de séance Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2024-22

BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE SANTE

Rapporteur : Monsieur Olivier LECORVAISIER, Adjoint aux Finances et à l'accompagnement budgétaire des projets

Le budget primitif 2024 se construit à partir du compte administratif 2023, reflet de la première année de fonctionnement du Centre de Santé.

Les dépenses et recettes prévues pour l'exercice, s'équilibrent à un montant global de 614 200 € (fonctionnement et investissement).

| | |
|--|-----------|
| La section de fonctionnement s'élève à | 606 000 € |
| La section d'investissement s'élève à | 15 022 € |

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n°2024-09, relative aux orientations budgétaires pour 2024,

Vu l'avis de la commission des finances du 25 mars 2024,

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif du budget annexe du Centre de Santé,

Il vous est proposé :

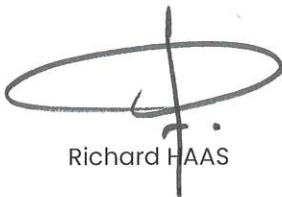
- D'adopter le Budget Primitif du budget annexe du Centre de Santé de la Ville de Languieux pour l'exercice 2024 comme suit :

| SECTION | DEPENSES | RECETTES |
|----------------|--------------|--------------|
| FONCTIONNEMENT | 606 000,00 € | 606 000,00 € |
| INVESTISSEMENT | 15 022,00 € | 15 022,00 € |
| TOTAL | 621 022,00 € | 621 022,00 € |

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à la majorité des suffrages exprimés (abstention de Françoise HURSON, Jean BELLEC et son pouvoir Marie-Noëlle MORISE, Jean-Pierre REGNAULT, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE).

Pour extrait conforme,
Languieux, le 5 avril 2024
Le Maire,



Richard HAAS



Le Secrétaire de séance,



Malorie MEHEUST